Séminaire de printemps

Médico social et Psychiatrie.

Du soin à l'accompagnement : quelle clinique ?

Marseille 5 et 6 juin 2009

En partenariat avec :
• L'ACLiMSS (Association des Cliniciens du Médico-social et Sanitaire)
• Le Collège de Psychiatrie
• Le SIUEERPP (Séminaire Inter-universitaire Européen d'Enseignement et de Recherche en Psychopathologie et Psychanalyse)
• Le journal des psychologues
• Serpsy (Soin, étude et recherche en psychiatrie)

Argument

La priorité faite au sécuritaire justifie la promulgation de lois à l'origine d'un développement exponentiel de nouveaux règlements. Cette inflexion réglementaire s'attache à la création de nouveaux concepts qui changent l'organisation sociale et par là même le champ de la psychiatrie et du médico-social.

L'obligation croissante d'objectivation des pratiques de soin et la rationalisation à l'actuel du symptôme au détriment du questionnement clinique induisent des pratiques dont les implications tant éthiques que politiques sont à questionner.

Si cette évolution modifie peu à peu les pratiques, plus encore, elle efface progressivement la question du soin et détourne la prévention vers une prédiction assurantielle.

Aujourd'hui en fonction de ce contexte social inédit qui fait la part belle au scientisme, à l'évaluation surmoïque et à la certitude expertale, comment réaffirmer les termes d'une pratique de la psychiatrie qui laisserait sa place à la subjectivité et à la singularité ?

En qualifiant leurs missions par anticipation, les soignants se voient dépossédés de leur responsabilité légitime. Comment réinstaurer un débat sur cette question de la responsabilité professionnelle interrogeant cette orientation qui prive le soignant de son acte ?

Le débat s'impose d'autant plus, qu'actuellement les formidables progrès techno scientifiques laissent croire, à ceux qui veulent bien être dupes, qu'une connaissance sans limite et un savoir omniscient sont à portée de main abrogeant par là même les choix éthiques.

Comment ceux que l'on nomme maintenant « les usagers » et leurs familles reçoivent-ils la promotion de la notion de handicap qui a tendance à éradiquer la question du soin au profit de la compensation, de l'accompagnement et des méthodes rééducatives ?

De quelles façons, ces réformes incessantes influent sur les modalités de soins en psychiatrie et dans le médico-social ?

Comment répondre à ces questions, et articuler les nouveaux enjeux liés à cette évolution avec les fondements de notre pratique ?

Qu'avons-nous à proposer ?